

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence en citant le nom de Allah - Dieu -,  
Ar-Rahman - Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants et aux non  
croyants dans le bas monde, mais uniquement aux croyants dans l'au-delà -,  
Ar-Rahim - Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants -*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Dieu le Seigneur des mondes,  
والصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ  
et que soient accordés à notre maître Mouhammad, le Messager de Dieu, davantage  
d'honneur et d'élévation en degrés ainsi que la préservation de sa communauté  
de ce qu'il craint pour elle.*

## **Khoutbah n°1399**

Le vendredi 10 juillet 2026 correspondant au 25 Al-Mouharram 1448 de l'Hégire

### ***Accomplissez les prières recommandées et surérogatoires***

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

*Al-hamdou lil-Lahi<sup>1</sup> was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah  
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou ttaqou l-Lah.*

La louange est à Allah, nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le remercions, nous recherchons Son Pardon et nous faisons le repentir à Lui. Nous demandons que Allah nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Allah guide, nul ne peut l'égarer et celui que Allah égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé, ni de semblable ni d'opposant ni d'équivalent.

Et je témoigne que notre maître, notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie Mouhammad est Son esclave et Son Messager, Son élu et Son bien-aimé. Celui que Allah a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes et guide annonciateur de bonne

---

<sup>1</sup> Il s'agit des piliers selon Ach-Chafi'yy pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

nouvelle et avertisseur d'un châtement. Que *Allah* honore et élève davantage notre maître *Mouhammad* ainsi que tout prophète qu'Il ait envoyé.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-`Aliyy, Al-Qadir*, craignez-Le, *Allah ta`ala* dit :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا ارْكَعُوا وَاسْجُدُوا وَعَبُدُوا رَبَّكُمْ وَأَفْعَلُوا الْخَيْرَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴾ ﴿٧٧﴾

(*ya`ayyouha l-ladhina`amanou rka`ou wasjoudou wa`boudou Rabbakoum waf`alou l-khayra la`allakoum touflihou*) [*sourat Al-Hajj / 77*] ce qui signifie : « **Ô vous qui avez cru, inclinez-vous, prosterner-vous et adorez votre Seigneur. Et faites le bien, puissiez-vous réussir.** »

*Allah tabaraka wata`ala* nous a ordonné de L'adorer et de Lui obéir. Le Prophète ﷺ a été interrogé au sujet de la meilleure des œuvres et il a répondu :

(( الصَّلَاةُ لَوْقَتِهَا ))

(*as-salatou liwaqtihā*) [rapporté par *Al-Boukhariyy* et *Moulim*] ce qui signifie : « **La prière accomplie dans son temps.** »

La prière sera la première pratique obligatoire sur laquelle l'esclave sera interrogé et ceci, après avoir été interrogé sur la croyance en *Allah* et en Son Messager ﷺ. *Allah* nous a en effet ordonné d'accomplir cinq prières. Ainsi, celui qui accomplit la prière comme *Allah ta`ala* lui a ordonné de l'accomplir, elle sera une lumière et une preuve en sa faveur au Jour du jugement.

Mes frères de foi et d'Islam, la prière est la meilleure des choses à laquelle la personne a recours quand elle fait face à quelque chose d'important. C'est la première chose qu'elle accomplit lors de toute épreuve qui s'abat sur elle. C'est une soumission, une crainte, une expression du besoin envers *Allah* et un recours à Lui. Elle est constituée d'invocations, de louanges, de remerciements, de glorifications, de soumission à *Allah, Al-`Aliyy Al-Hamid*. *Allah* a fait de la prière une cause de réjouissance et un refuge pour ceux qui ont du chagrin. Quand le Messager de la bonne guidée ﷺ était préoccupé par l'annonce d'une nouvelle importante – et dans une autre version quand quelque chose l'attristait – il s'en remettait à la prière et interpellait *Bilal* :

(( أَرْحَنَّا بِالصَّلَاةِ يَا بِلَال ))

(*'arihna bis-salati ya Bilal*) ce qui signifie : « **Ô Bilal, soulage-nous par la prière !** » c'est-à-dire : appelle à la prière. La prière faisait la joie du Prophète ﷺ, elle était le plaisir de son cœur et faisait son bonheur. En effet, le Prophète ﷺ disait :

(( وَجُعِلَتْ قُرَّةُ عَيْنِي فِي الصَّلَاةِ ))

(*wajou`ilat gourratou `ayni fi s-salat*) [rapporté par *Ahmad, An-Naçā`iyy* et *Al-Bayhaqiyy*] ce qui signifie : « **Mon grand plaisir a été placé dans la prière.** »

Le Messager ﷺ a incité à accomplir des prières *sounnah* – recommandées – et *naflah* – surérogatoires –, en plus des cinq prières que *Allah* nous a ordonnées de faire. Ceci est rapporté par exemple par *Al-Boukhariyy* de *Ibnou `Oumar*, que *Allah* les agrée tous les deux.

Ibnou ^Oumar disait : « J'ai retenu du Messager de Allah qu'il faisait dix rak^ah : deux avant le dhouhr et deux après, deux après le Maghrib chez lui et deux après le ^ichq' chez lui et deux avant le soubh. » Dans une autre version : « Et deux rak^ah après la prière du vendredi » et dans d'autres versions : « Quatre avant le dhouhr. »

Le Prophète ﷺ n'accomplissait les *rawatib* – les prières recommandées associées aux prières obligatoires – que chez lui, car cela est conforme à ce qu'il est parvenu dans le *hadith* :

(( أَفْضَلُ الصَّلَاةِ صَلَاةُ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ إِلَّا الْمَكْتُوبَةُ ))

(*'afdalou s-salati salatou l-mar'i fi baytihil- il-la l-maktoubah*) [rapporté *Al-Boukhariyy*] ce qui signifie : « **La meilleure des prières est celle que l'on accomplit chez soi, en dehors des prières obligatoires.** »

Et d'après 'Oummou Habibah, la mère des croyants, que Allah l'agrée, elle disait : « J'ai entendu le Messager de Allah ﷺ dire :

(( مَنْ صَلَّى عَشْرَةَ رَكْعَةٍ فِي يَوْمٍ وَلَيْلَةٍ بُيِّئَ لَهُ بِهِنَّ بَيْتٌ فِي الْجَنَّةِ ))

(*man salla thnatay ^achrata rak^atan fi yawmin walaylah, bouniya lahoul- bihinna baytan fi l-jannah*) [rapporté par *Mousslim*] ce qui signifie : « **Celui qui accomplit douze rak^ah en un jour et une nuit, il lui sera construit, grâce à elles, une résidence au Paradis.** »

Elle rapporte également du Prophète ﷺ :

(( مَنْ صَلَّى أَرْبَعًا قَبْلَ الظُّهْرِ وَأَرْبَعًا بَعْدَهَا حَرَّمَ اللَّهُ لَحْمَهُ عَلَى النَّارِ ))

(*man salla 'arba^an qabla dh-dhouhri wa'arba^an ba^dah harrama l-Lahoul- lahmahou ^ala n-nar*) [rapporté par *Ahmad* dans son *Mousnad*] ce qui signifie : « **Celui qui accomplit quatre rak^ah avant le dhouhr et quatre après, Allah interdit au feu de consommer sa chair.** »

Et d'après le fils de ^Oumar que Allah les agrée tous les deux, il a dit : « Le Messager de Allah ﷺ a dit :

(( رَجِمَ اللَّهُ امْرَأً صَلَّى قَبْلَ الْعَصْرِ أَرْبَعًا ))

(*rahima l-Lahoul- mra'an salla qabla l-^asri 'arba^a*) [rapporté par *Ibnou Hibban* dans son *Sahih*] ce qui signifie : « **Que Allah fasse miséricorde à celui qui accomplit quatre rak^ah avant le ^asr.** »

N'aimerais-tu pas, mon frère en Islam, profiter de l'invocation du Messager ?!

Quant à la prière recommandée qui est faite dans le temps du soubh, médite sur le grand bien qui peut t'arriver en l'accomplissant. En effet, *Mousslim* a rapporté du Prophète ﷺ qu'il a dit :

(( رَكْعَتَا الْفَجْرِ خَيْرٌ مِنَ الدُّنْيَا وَمَا فِيهَا ))

(*rak^ata l-fajri khayroun mina d-dounya wama fiha*) ce qui signifie : « **Les deux rak^ah de l'aube sont meilleures que le bas-monde et ce qu'il contient.** »

Si l'on disait à l'un d'entre nous : « *Qu'en dis-tu si je t'informe d'une chose telle qu'en la faisant, tu peux gagner un dixième de ce que ce bas-monde contient ?* » Il répondrait immédiatement : « *oui !* » avec enthousiasme. Alors que dire d'un acte dont la récompense vaut mieux que de posséder le bas-monde et tout ce qu'il contient ? Par *Allah*, c'est un bien éminent !

Concernant les prières de nuit, mes frères de foi, il s'agit, par *Allah*, d'un butin majeur. Comment en serait-il autrement, alors qu'un homme avait interrogé notre bien-aimé *Mouhammad* ﷺ, et lui avait dit : « *Ô Messager de Allah, indique-moi un acte tel que si je le fais, j'entrerai au Paradis.* » le Messager ﷺ lui avait répondu :

(( أَطْعِمِ الطَّعَامَ وَصِلِ الْأَرْحَامَ وَصَلِّ بِاللَّيْلِ وَالنَّاسُ نِيَامٌ تَدْخُلُ الْجَنَّةَ بِسَلَامٍ ))

(*'at`imi t-ta`ama wasili l-'arhama wasalli bil-layli wan-naçou niyamoun tadhkhouli l-jannata bi-salam*) ce qui signifie : « **Partage ta nourriture avec les gens, entretiens les relations avec tes proches parents, accomplis la prière pendant la nuit pendant que les gens sont endormis, tu entreras au Paradis en paix.** »

Et *Mousslim* a rapporté que le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

(( أَفْضَلُ الصَّلَاةِ بَعْدَ الْفَرِيضَةِ صَلَاةُ اللَّيْلِ ))

(*'afdalous s-salati ba`da l-faridati salatou l-layli*) ce qui signifie : « **La meilleure des prières après les prières obligatoires sont les prières que l'on accomplit la nuit.** »

Durant la nuit, les cœurs sont purs... Pendant la nuit, les cœurs sont plus proches de la sincérité... Pendant la nuit, les bénédictions descendent et les invocations sont exaucées...

*Allah ta`ala* a promis à Ses esclaves croyants des jardins du Paradis et des sources et Il a fait leur éloge. Ainsi, *Allah ta`ala* dit :

﴿ إِنَّ الْمُتَّقِينَ فِي جَنَّاتٍ وَعُيُونٍ ﴿١٥﴾ ءَاخِذِينَ مِمَّا آتَاهُم رَّبُّهُمْ إِنَّهُمْ كَانُوا قَبْلَ ذَلِكَ مُحْسِنِينَ ﴿١٦﴾ كَانُوا قَلِيلًا مِّنَ اللَّيْلِ مَا يَهْجَعُونَ ﴿١٧﴾ وَبِالْأَسْحَارِ هُمْ يَسْتَغْفِرُونَ ﴿١٨﴾ ﴾

(*'inna l-mouttagina fi jannatin wa'ouyoun, 'akhidhina ma`atahoum Rabbouhoum 'innahoum kanou qabla dhalika mouhsinin, kanou qalilan mina l-layli ma yahja`oun, wabil-as-hari houm yastaghfiroun*) [*sourat Adh-Dhariyat / 15 à 18*] ce qui signifie : « **Les pieux seront dans des jardins du Paradis, parmi des sources. Ils prendront de ce que leur Seigneur leur a accordé. Certes, ils étaient auparavant bienfaisants, ils dormaient peu la nuit [pour prier] et à la fin de la nuit, peu avant l'aube, ils se levaient pour faire la prière<sup>2</sup>.** »

Oui par *Allah*... Les prières de nuit sont une quiétude et un recueillement pour les prophètes et les vertueux, une source de repos pour les adorateurs qui craignent *Allah*. Les prières de nuit éclairent les visages et apaisent les cœurs. Il a été dit que celui qui accomplit beaucoup de prières la nuit, son visage s'embellit le jour.

<sup>2</sup> Certains savants ont dit que les versets 17 et 18 signifient qu'ils priaient la nuit et qu'ils retardaient la demande de pardon pour leurs péchés jusqu'à la fin de la nuit, avant l'aube).

Notre maître *Ahmad Ibnou Hanbal*, que *Allah* l'agrée, priait pendant la nuit 300 *rak'ah*, et lorsque la nuisance des gens et la maladie étaient devenues très difficiles à supporter, il n'avait plus accompli que 150 *rak'ah* pendant ses nuits. Où en est-on par rapport à ces gens-là, mes frères de foi ?

Tu ne te demandes pas, mon frère, à quoi tu passes ton temps et ta vie ? À quoi tu passes tes nuits ? Interroge-toi, dans quoi se sont écoulés le temps qu'a duré ta vie et chacun de tes souffles ? Quelle tristesse qu'un instant se soit écoulé sans l'avoir occupé dans l'obéissance au Seigneur des mondes ! Alors quelle tristesse si ce sont des jours !.. des mois !.. des années !!

Parmi les prières *naflah* – surrogatoires – qui sont éminentes et qui font partie des prières de nuit, il y a la prière du *witr*. Le Messager de *Allah* ﷺ a fortement incité à l'accomplir et il persévérait à la faire. Il a été rapporté du Prophète ﷺ qu'il a dit :

(( يَا أَهْلَ الْقُرْآنِ أَوْتِرُوا فَإِنَّ اللَّهَ وَثَرٌ يُحِبُّ الْوِتْرَ ))

(*ya 'ahla l-Qour'ani 'awtirou fa'inna l-Laha witroun youhibbou l-witr*) ce qui signifie : « **Ô vous les gens qui récitez le Qour'an, faites la prière du witr, car certes, Allah n'a pas d'associé et Il agrée ce qui est fait en nombre impair.** »

D'après le fils de 'Oumar que *Allah* les agrée tous les deux, le Prophète ﷺ a dit :

(( اجْعَلُوا آخِرَ صَلَاتِكُمْ بِاللَّيْلِ وَتَرًا ))

(*'ij'alous 'akhira salatikoum bil-layli witra*) ce qui signifie : « **Faites en sorte d'accomplir votre dernière prière de nuit avec un nombre impair de rak'ah.** »

Parmi les prières *naflah* – surrogatoires – qui sont éminentes il y a la prière de la matinée – *ad-douha* –, que le Messager ﷺ a incité d'accomplir, il y a ce qui figure dans le *Sahih* de *Mousslim* avec une chaîne remontant jusqu'à *Abou Dharr*, que le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

(( يُصْبِحُ عَلَى كُلِّ سُلَامَى وَهِيَ الْمَفَاصِلُ فِي الْجِسْمِ وَهِيَ ثَلَاثُمِائَةٍ وَسِتُّونَ مَفْصِلًا مِنْ أَحَدِكُمْ صَدَقَةٌ فَكُلُّ نَسِيحَةٍ صَدَقَةٌ وَكُلُّ تَحْمِيدَةٍ صَدَقَةٌ وَكُلُّ تَهْلِيلَةٍ صَدَقَةٌ وَكُلُّ تَكْبِيرَةٍ صَدَقَةٌ وَأَمْرٌ بِالْمَعْرُوفِ صَدَقَةٌ وَنَهْيٌ عَنِ الْمُنْكَرِ صَدَقَةٌ وَيُجْزَى مِنْ ذَلِكَ كُلِّهِ رَكَعَتَانِ يَرَكَعُهُمَا مِنَ الصُّحَى ))

(*vousbihou 'ala koulli soulama – wahiya mafasilou fi l-jaçadi wahiya thalathoumi'atin wasittouna mafsila – min 'ahadikoum sadaqatoun fakoullou tasbihatin sadaqatoun wakoullou tahmidatin sadaqatoun wakoullou tahlilatin sadaqatoun wakoullou takbiratin sadaqatoun wa'amroun bil-ma'roufi sadaqatoun wanahyoun 'ani l-moukari sadaqatoun wayoujzi'ou min dhalika koullihî raka'atani yarka'ouhouma mina d-douha*) ce qui signifie : « **Chaque matin, chaque articulation du corps – et elles sont au nombre de 360 – requiert une aumône. Chaque parole « Soubhana l-Lah » vaut une aumône, chaque parole « Al-hamdou lil-Lah » vaut une aumône, chaque parole « La 'ilaha 'il-la l-Lah » vaut une aumône et chaque parole « Allahou 'akbar » vaut une aumône. Ordonner le bien vaut une aumône, interdire le mal vaut une aumône et ce qui peut remplacer tout cela, ce sont deux rak'ah que la personne accomplit dans le temps du douha.** »

En effet, deux *rak^ah* sont le moins que l'on puisse accomplir en tant que prière du *douha*, dans la matinée. *^A'ichah*, que *Allah* l'agrée a dit : « *Le Messager de Allah accomplissait la prière du douha en quatre rak^ah et il ajoutait à cela autant qu'il voulait.* » [rapporté par *Mousslim*]

Observe bien mon frère musulman comment agissait le Messager de *Allah* ﷺ, observe bien comment agissaient ses compagnons, regarde comment faisaient les vertueux, prends exemple sur eux et suis leur voie sans délaisser un seul des actes qui les caractérisaient. Accomplis-les ne serait-ce qu'une seule fois au moins, afin d'obtenir une part de ces bénédictions et d'être concerné par l'invocation que le Messager de *Allah* ﷺ a faite en faveur de ceux pour qui il a demandé *^alayhi s-salatou was-salam* la miséricorde.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

### **Second Discours<sup>3</sup> :**

الحمد لله

والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله

يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِلْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ

*Al-hamdou lil-Lah*

*was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;*

*ya 'ayyouha l-ladhina ^amanou t-taqou l-Lah.*

*Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.*

---

<sup>3</sup> Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi^iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.